

## **SÉCHERESSE 2025**

### **Vigilance sur le département des Bouches-du-Rhône**

Le suivi des données météorologiques fait état d'un déficit de précipitations sur les mois de novembre et décembre 2024 ainsi qu'en janvier 2025 et d'une humidité des sols plus basse que la normale. Les débits des cours d'eau du département sont globalement faibles.

La nappe de la Crau a un fonctionnement inversé par rapport aux autres nappes du département, à savoir un étiage en période hivernale et de hautes eaux du printemps à l'automne grâce à l'apport de l'irrigation gravitaire avec les eaux de la Durance, dont les excédents rechargent la nappe. En dehors de la période d'irrigation, la recharge est normalement assurée par la pluie.

Toutefois, cet hiver 2024/2025 est marqué par un déficit inhabituel de pluviométrie sur le territoire de la nappe de Crau avec en conséquence une absence de recharge de la nappe.

Actuellement, sur l'ensemble de la nappe, les niveaux mesurés accusent une baisse, plus rapide que lors des années précédentes et des années sèches.

Ainsi, au regard de la situation hydro-météorologique sur l'ensemble du département, et notamment sur la nappe de Crau, le préfet des Bouches-du-Rhône a placé l'ensemble du département en vigilance sécheresse.

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle donc l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles...) à avoir un usage économe de l'eau, tout particulièrement pour les usages alimentés par des ressources locales. L'ensemble des usagers utilisant la nappe de la Crau, par l'alimentation collective en eau potable ou prélèvements directs dans la nappe, sont appelés à la plus grande sobriété dans l'usage de cette ressource.

Chaque usager peut retrouver le kit de communication « Sécheresse : ayons les bons réflexes pour économiser l'eau » du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires à l'adresse :

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>